

# CRITERIUM NATIONAL ARTISTIQUE CRITERIUM NATIONAL HANDISPORT

## SAMEDI 04 AVRIL 2015

Complexe sportif des hauts d'Auxerre R.Y Aubin, Boulevard de Verdun, 89 000 Auxerre

**Conditions d'accès** (Il n'y a pas de compétition sélective pour participer à ces critères)

- ✚ **Chaque club** devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2014/2015
- ✚ **Passeport sportif** : Les compétiteurs devront présenter un passeport sportif à jour et en règle : licence 2014/2015, certificat médical autorisant la pratique du Taekwondo, autorisation parentale (*pour les mineurs*)
- ✚ **Catégorie artistique** : Individuel masculin & féminin : + de 15 ans
- ✚ **Catégorie handisport** : Individuel seniors masculin & féminin : nés en 1997 et avant

### Inscription et Droits d'inscription

Modalités d'inscriptions identiques aux conditions fixées pour les championnats de France Pomsé via les ligues – Clôture des inscriptions le 13 mars 2015.

### Confirmation des inscriptions et accréditations

Les compétiteurs ou leurs entraîneurs devront se présenter avec leur passeport sportif à jour & en règle, **samedi 05 avril 2014** au complexe sportif des hauts d'Auxerre **R.Y Aubin**, Boulevard de Verdun, entre **10h30 et 12h00** pour récupérer leurs étiquettes d'accréditations et confirmer leurs participations.

### Règlement de la compétition

#### ✚ **Artistique** : Se référer au règlement des compétitions **F.F.T.D.A**

Le Pomsé artistique est une forme d'enchaînements libres qui met notamment en pratique les positions et gestes spécifiques et artistiques du Taekwondo.

- **Critères** : Cf Critères de marques - Article 15 / Règlementation des Pomsé

- **Extrait article 3.3.4** : Le Pomsé artistique exécuté est d'une durée comprise entre 30 à 90 s.

Il est accompagné d'une bande musicale enregistrée sur CD fournie par le compétiteur.

**CD sous format ORIGINAL ou UNIVERSEL MP3**

#### ✚ **Handisport** : les compétiteurs seront répartis le jour de la compétition en plusieurs catégories selon les handicaps : (*Catégories handicaps physiques, Déficiences visuelles ou auditives*)

### Programme de la compétition (horaires prévisionnels)

**Samedi 05 Avril 2015** C.S hauts d'Auxerre R.Y Aubin Bld de Verdun 89 000 AUXERRE

- ✚ **08h30 à 11h30** : Briefing des juges
- ✚ **10h30 à 12h00** : Distribution des accréditations
- ✚ **13h30 à 13h45** : Présentation et informations aux compétiteurs
- ✚ **17h00 à 20h00** : Compétition INDIVIDUELLE

Les critères se dérouleront à partir de 17H00 en fonction du déroulement des championnats de France Pomsé individuels.

### Divers

Les compétiteurs devront présenter leur passeport sportif avec sur la couverture l'étiquette attestant l'inscription, à l'entrée du site et à la table de juge de l'aire.

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.  
Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site